



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Traitement de déchets verts, 25 ans de collaboration fructueuse entre les 6 communes de la rive droite du lac.**

#### Historique.

Le groupement intercommunal de compostage de la rive droite (GICORD), fête ses 25 années de fonctionnement. Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix sont particulièrement fières du travail accompli par cette structure intercommunales et inédite à Genève.

Jusqu'en 1999 la plupart des déchets verts étaient incinérés à l'usine des Cheneviers. Ce non-sens, consistant à réduire en cendre un déchet gorgé d'eau, a ainsi été corrigé dans la loi genevoise de 1999 sur la gestion déchets.

Fruit d'une volonté cantonale émergeant dans les années 90 et du sens de l'opportunité des Maires de Collex et Genthod, Monsieur Albert Maréchal et Madame Yvonne Humbert, également députés au Grand Conseil, le GICORD a débuté son exploitation en 1999.

#### Organisation et chiffres.

Géré par un conseil intercommunal composé des magistrats des 6 communes membres, le GICORD mandate l'entreprise Jacquet SA pour réaliser l'exploitation effective du site.

Situé à Bellevue, il reçoit chaque année plus de 3000 tonnes de déchets verts en provenance des services des espaces verts des 6 communes, de la collecte des déchets verts par les communes auprès de la population, de la déchetterie cantonale (ESREC) et d'entreprises privées. A partir de ces apports le site produit annuellement plus de 2000 tonnes de compost certifié par l'institut de recherche de l'Agriculture biologique.

Fort de ce dispositif performant, le GICORD est ouvert aux habitants des communes membres les lundis, mardis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, ceux-ci peuvent venir y acquérir gratuitement du compost grossier (maillage 30mm) ou du compost plus fin (maillage 15mm) au prix de 2.- les 30 litres selon les disponibilités.

#### Les enjeux du GICORD.

Le site a connu en 2021 une importante rénovation de Fr. 1,7 million afin d'avoir une gestion des jus de compost conforme aux directives fédérale et d'optimiser le processus de transformation des déchets verts. Ces travaux ont été financés par les fonds propres du GICORD ainsi que la subvention des 6 communes.



L'autre enjeu fondamental consiste à garder un compost de qualité et certifié. A cette fin, il est impératif d'avoir des déchets verts non souillés par des polluants.

L'entreprise Jacquet qui exploite le site ainsi que les 6 communes du groupement mènent donc un travail de vérification des déchets et d'information afin d'assurer qu'il ne s'y trouve ni plastiques, ferraille, aluminium ou pire encore, ce qui est déjà arrivé une fois, des batteries de véhicules. En effet, de tels déchets présentent un risque conséquent de pollution du compost que nous avons plaisir à utiliser pour nos propres plantations.

Il convient donc de rappeler à chacun le sens des responsabilités et d'être vigilant afin de maintenir la qualité du compost produit au GICORD.

Le GICORD a 25 ans et les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix sont déterminées à continuer de collaborer pour que ce dispositif intercommunal continue à se développer au profit de notre environnement et des habitants.

Contact média :

Andréas Baumgartner, adjoint au Maire de Genthod et Président du GICORD, 079 338 06 27.

Daniel Dobbs, entreprise Jacquet SA, 079 417 53 27.